



LE GOUVERNEMENT

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de la Justice

N° 8076

Entrée le 16.06.2023

Chambre des Députés

Prolongation du délai de réponse accordée jusqu'au 21.07.2023

Président de la Chambre des Députés

(s.) Fernand Etgen

Luxembourg, le 16.06.2023

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 16 juin 2023

Objet : Question parlementaire n° 8076 du 7 juin 2023 de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Délégués de gouvernement ».

Monsieur le Ministre,

En date du 7 juin 2023, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe de la Ministre de la Justice, de la Ministre des Finances, du Ministre de la Fonction publique et de la Ministre de l'Intérieur.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au vendredi 21 juillet 2023 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné la complexité des données demandées et le nombre de Ministères à consulter.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Justice

(s.) Sam Tanson